



Formation pour les Magistrats de la Cour Pénale Spéciale

Bangui, République centrafricaine

21-23 mars 2018

Mercredi 21 mars 2018

HORAIRE	ACTIVITÉS
08h30 - 09h30	Enregistrement et café de bienvenue
09h30 - 10h30	<p>Cérémonie d'ouverture – Allocutions et déclarations liminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Parfait Onanga Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de la MINUSCA - Mme Samuela Isopi, Chef de la Délégation de l'Union européenne en RCA - S.E. Fatou Bensouda, Procureur, Cour pénale internationale (CPI) - S.E. Simple Sarandji, Premier Ministre de la République centrafricaine <p>Signature d'une déclaration d'intention de coopération entre Mme la Procureur et le Procureur Spécial de la Cour Pénale Spéciale (CPS)</p>
10h30 - 10h45	PHOTO OFFICIELLE
10h45 - 12h45	<p>Initiation des poursuites et orientation du déroulement des enquêtes – Construction de cas, par exemple <i>Intervenants de la Division des enquêtes et Division des poursuites, Bureau du Procureur, CPI</i></p> <p>Enquêter sur des crimes internationaux – stratégies, défis et planification</p> <ul style="list-style-type: none">) Stratégies d'investigation en pratique) Sélection de cas et hypothèse de cas) Types de preuves) Planification de l'enquête) Zones spéciales d'investigation
12h45 - 13h45	<p>PAUSE DÉJEUNER Lieu : Restaurant la colline, Hôtel Ledger Plaza</p>
13h45 - 16h15	<p>Initiation des poursuites et orientation du déroulement des enquêtes – Construction de cas, par exemple (suite) <i>Intervenants de la Division des enquêtes et Division des poursuites, Bureau du Procureur, CPI</i></p> <p>Poursuivre des crimes internationaux</p> <ul style="list-style-type: none">) Analyse factuelle et normes de preuve) Identification et sélection des suspects) Sélection des charges et des modes de responsabilité) Identifier les lacunes et les priorités dans les enquêtes
16h15 - 16h45	PAUSE CAFÉ
16h45 – 18h00	Initiation des poursuites et orientation du déroulement des enquêtes – Construction de cas, par exemple (suite)



Jeudi 22 mars 2018

HORAIRE	ACTIVITÉS
08h30- 09h00	Café de bienvenue
09h00 - 10h45	Initiation des poursuites et orientation du déroulement des enquêtes – Construction de cas, par exemple (suite)
10h00 - 10h45	<p>Protection des témoins <i>Intervenants de la Division des enquêtes du Bureau du Procureur et de la Section d'aide aux victimes et aux témoins du Greffe, CPI</i></p> <ul style="list-style-type: none">) Gestion des risques de sécurité) Protection des témoins et du personnel pendant les enquêtes) Meilleures pratiques / confidentialité des opérations) Protection des témoins dans les tribunaux
10h45- 11h00	PAUSE CAFÉ
11h00 - 12h30	Protection des témoins (suite)
12h30 - 13h30	<p>PAUSE DÉJEUNER Lieu : Restaurant la colline, Hôtel Ledger Plaza</p>
13h30 - 16h00	Protection des témoins (suite)
16h00- 16h30	PAUSE CAFÉ
16h30-18h00	Protection des témoins (suite)

Vendredi 23 mars 2018

08h30 – 09h00	Café de bienvenue
09h00 - 09h30	<p>La coopération dans le cadre de la République centrafricaine <i>Intervenants de la Section de Coopération Internationale du Bureau du Procureur de la CPI et du Bureau de la CPI en RCA</i></p>
09h30 – 11h00	<p>Communication et sensibilisation - expérience de la CPI <i>Intervenants de la Section de l'information et de la sensibilisation du Greffe et de la Section de l'information publique du Bureau du Procureur, CPI</i></p> <ul style="list-style-type: none">) Comment concilier la nécessité de communiquer avec le devoir de réserve des magistrats?) Quels sont les organes habilités à communiquer?) Quelles sont les différentes techniques de communication?) Quel devrait être le contenu de la communication?) À quel moment communiquer?
11h00 -11h30	PAUSE CAFÉ
11h30 - 12h30	Synthèse et questions
12h30 - 13h00	<p>PAUSE DÉJEUNER Lieu : Restaurant la colline, Hôtel Ledger Plaza</p>
13h00 - 13h45	<p>Clôture et attestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Mathieu Ciowela, Directeur de Pays, PNUD - S.E. Fatou Bensouda, Procureur, Cour pénale internationale - S.E. Nguinza, Ministre du Travail de la République centrafricaine

FIN DE LA FORMATION